



Bulletin d'informations communales

Hipsheim

D'r Hipsemer



Décembre 2014

N° 32

Sommaire

| | |
|-------------------------------|----|
| Éditorial du maire | 3 |
| Conseil municipal | 4 |
| Un peu d'histoire | 6 |
| Palmarès maisons fleuries | 8 |
| Point sécurité routière | 9 |
| Zoom sur nos écoliers | 10 |
| L'après-école | 12 |
| La parole aux associations | 14 |
| Donneurs du sang | |
| Sapeurs-pompiers | |
| Football Club Hipsheim | |
| AAPPMA | |
| Conseil de Fabrique | |
| Communauté de paroisses | |
| Amis de la Dîmière | |
| La Passerelle | |
| Halloween | 23 |
| Nature & environnement | 24 |
| Chronique des cigognes | |
| Les reines de la rue de l'III | |
| État civil | 26 |
| Jubilaires 2014 | 28 |
| Vigilance cambriolage | 30 |
| Informations pratiques | 32 |
| N° d'urgence et utiles | |
| Petites annonces | |
| Mairie | |
| Bibliothèque | |
| Vœux de la municipalité | 34 |

Bulletin municipal D'r Hipsemer

N°32 ♦ Décembre 2014

Directeur de la publication : Antoine Rudloff
Rédaction participative
Crédits photographiques : associations, enseignantes de l'école, Marc Fischer, Clara Fiorillo, Sandra Schuhler-Bastian, Internet
Conception & mise en page : Sandra Schuhler-Bastian
Impression : Chloé Lentz Mairie de Hipsheim
Tirage : 360 exemplaires

Tél : 03 88 64 17 45
courriel : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Éditorial

Le mois de décembre est déjà bien entamé marquant le terme d'une année intense et parfois rude et plus difficile que nous le souhaitions.

C'est aussi le temps de Noël, fête du partage et de la solidarité durant laquelle se rassemblent familles et amis pour des moments forts, de partage et d'échanges.

Echange d'affection, de reconnaissance, de présents, d'idées et de solidarité qui font notre plaisir de vivre ensemble.

Nous penserons aussi à ceux isolés ou en souffrance, malade ou démunis pour leur dire «vous n'êtes pas seuls» et leur insuffler ainsi un peu de ce courage qui change le regard qu'ils peuvent porter sur la vie.

Tous ensemble, adjoints, conseillers, personnel communal et moi-même, nous souhaitons à chacun d'entre vous de belles et heureuses fêtes de fin d'année et que l'année 2015 vous apporte santé, joie et bonheur et la réussite de vos projets.

Je vous laisse le soin de découvrir notre bulletin communal et j'en profite pour remercier la commission en charge de son élaboration. Ils s'investissent beaucoup dans le choix des différents sujets et des informations à vous transmettre, afin que ce bulletin soit le reflet des principaux événements de notre commune et un lien entre la municipalité et les habitants du village.

Votre maire,
Antoine RUDLOFF



Les principales décisions prises par le Conseil municipal au cours de l'année 2014

Mars : Réfection du parvis de la chapelle Saint-Wendelin

Mise en place d'une cuve de traitement pour le gaz H₂S

Avril : Mise en place des délégations suite aux élections municipales

Mai : Mise en place des commissions suite aux élections municipales

Juin : Travaux d'effacement des réseaux rues des Alisiers et de la Scheer

Août : Travaux d'éclairage vers la zone de loisirs

Rétrocession de la voirie du lotissement Le Château en voirie communale

Installation d'un portique vers la zone de loisirs



Des chiffres et des graphiques pour mieux comprendre les dépenses communales d'Hipsheim

L'année 2014 ne déroge pas au principe du budget à l'équilibre. Le compte administratif de la commune d'Hipsheim présentera en effet pour l'exercice un budget excédentaire. La bonne gestion des recettes, et la stricte application comptable des dépenses permettent en effet d'assurer une saine gestion du budget de la commune.

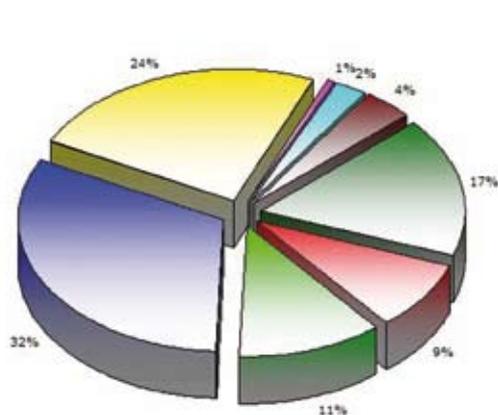
D'ailleurs, un double contrôle est opéré pour chaque municipalité : un premier contrôle effectué sur les comptes de la commune par la Trésorerie

principale, en tant que comptable des collectivités locales; puis un second contrôle effectué par la chambre régionale des comptes (CRC).

Mieux que de longs développements, les graphiques sont parlants et plus clairs à comprendre. Aussi, deux «camemberts» montrent ci-dessous la répartition des dépenses de fonctionnement et celles d'investissement pour notre commune en 2014.

Répartition des dépenses de fonctionnement

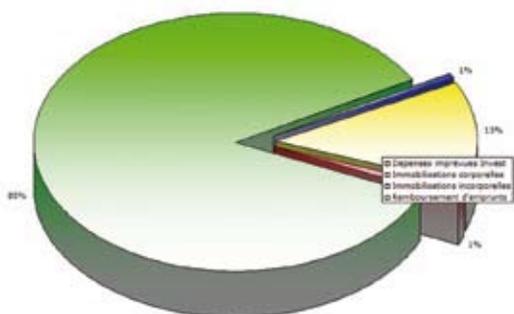
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.



- Atténuations de produits (reversement sur le Fond national de garantie individuelle de ressources (FNGIR))
- Autres charges gestion courante (indemnités et cotisations pour le maire et les adjoints, subventions aux associations et au CCAS)
- Charges à caractère général (électricité publique, fournitures administratives et d'entretien)
- Charges de personnel (salaires et charges patronales pour le personnel municipal)
- Charges exceptionnelles (intérêts moratoires)
- Charges financières (intérêts des prêts)
- Dépenses imprévues de fonctionnement
- Virement à la section d'investissement (recettes consacrées aux investissements)

Répartition des dépenses d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du village à moyen ou long terme. Elle concerne des actions à caractère exceptionnel.



- Dépenses imprévues de fonctionnement (argent mis de côté pour des crédits supplémentaires)
- Immobilisations corporelles (réfection des rues, réfection de la chapelle Saint-Wendelin, achat et installation du portique)
- Immobilisations incorporelles (logiciels informatiques)
- Remboursement d'emprunts (uniquement le capital)

Un peu d'Histoire

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le blason d'Hipsheim

Sur un courrier officiel de la mairie ou sur un bac à fleurs, vous avez tous certainement déjà vu le blason d'Hipsheim. Armoirie complexe et mystérieuse pour un petit village de campagne alsacienne ! Voyons quelles histoires se cachent derrière ce blason et partons à la découverte du passé.

Notre village a une longue histoire qui prend sa source en 728 date à laquelle on trouve la première référence sous la forme d'Hyppenshaim, une métairie des rois francs donnée gracieusement par le comte de Norgau Eberhardt à l'Abbaye de Murbach, près de Guebwiller. De Hibodeshaim en 788 dans les archives de l'Abbaye de Fulda, à Hibodesheim en 828, nous voilà à Ipfenheim au XIII^e siècle. Henri de Werde, puissant Landgrave de Basse Alsace directement lié à l'empereur, décide de donner à son épouse Elisabeth de Montfort le village et les revenus liés en compensation de sa dot.

La famille Kageneck

Au fil du temps, des héritages et des partages, nous arrivons en 1399 où un tiers du village passe à la famille Kageneck. La famille Kageneck est une des plus anciennes familles de la noblesse alsacienne et possède le titre de comte d'Empire. Elle a cultivé un lien étroit avec notre village. Philippe von Kageneck est enterré en 1547 dans l'église St-Ludan. Sa dalle du souvenir orne aujourd'hui le mur de la façade nord. Plusieurs des descendants ont attaché « Ludan » à leur prénom et ce jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. C'est en partie le blason de la famille Kageneck qui est représentée sur la partie haute à gauche du blason de Hipsheim.

Les Berstett et le lion

Le second tiers du village passe en 1460 aux Bapst de Bolsenheim qui partagent ce lot en deux. Une partie ira aux Lutzelbourg, puis aux Franck et, finalement, au prévôt d'Erstein, Francois Joseph Burger.

La deuxième partie passe aux Berstett. La famille Berstett se veut issue d'une dynastie italienne qui aurait suivi Charlemagne jusqu'aux rives du Rhin. La famille des Berstett, comme les Kageneck avec qui elle est liée, est issue de la haute noblesse alsacienne. Les Berstett possèdent à l'aube de la révolution française une richesse considérable à travers les possessions de plusieurs villages, dont une partie de la seigneurie d'Hipsheim, des rentes et des immeubles dans 43 localités, un hôtel particulier à Strasbourg ainsi que de nombreux fiefs. C'est cette famille qui donnera le lion à notre blason.



Le gant droit d'or

Le dernier tiers passe à la famille des Landsberg en 1651 puis est cédé à la famille Braun de Strasbourg. Issue de la haute bourgeoisie, cette famille porte par droit impérial comme blason un gant droit d'or accompagné de deux étoiles. Vous l'aurez compris, c'est à la famille Braun que nous devons la dernière partie de

notre blason.

L'ironie de l'histoire fera que par ordre de Louis XIV, les couleurs des armoiries de ces trois familles seront arbitrairement transformées pour créer le blason d'Hipsheim.

Sans cette modification intervenue comme pour flouer les pistes de l'histoire, le blason d'Hipsheim serait : rouge barré de blanc en haut à gauche (au lieu de bleu barré de jaune), le lion serait noir sur fond blanc (au lieu de l'inverse) et le gant doré reposerait sur un fond bleu (au lieu de rouge).

F.K.

Un grand merci à Constant Klein pour les informations fournies.

L'horloge de la chapelle Saint Wendelin



Mystérieuse et maternelle, l'église Saint Ludan se rappelle encore de ses origines de solitude campagnarde, où elle était la « Mutterkirche », l'église mère des villages environnants.

Mais, non loin d'elle, au centre du village, se manifeste avec une force timide la chapelle Saint Wendelin. Bien qu'un peu déportée du centre par les nouvelles maisons, elle est cependant celle qui attire les regards. Certes, il y a l'écrin de verdure et le parvis éclairé la nuit qui la font se dresser avec son petit clocher à la hauteur un peu disproportionnée. Mais c'est elle qui par son horloge refaite et blanche, et par le tintement régulier des heures, rythme le temps, les journées et les nuits pour tous.

Le temps qui passe nous oblige à avancer heure après heure, chacun à sa manière. L'horloge trace ainsi la route à travers les temps d'épreuve, de réussite, d'échec, de joie et de peine. Elle nous contraint à aller notre chemin, unique et original, et de le vivre avec ce que nous sommes, et ce que nous pouvons. Vivre le temps, c'est accepter de se vivre tel qu'on est, avec confiance et avec passion.

Dans les sentiers parfois difficiles de nos vies et du temps qui inéluctablement nous pousse en avant, il nous faut sans cesse nous laisser recréer. Le merveilleux des heures, c'est qu'elles redonnent sans cesse la passion d'être vivant aujourd'hui pour accueillir les lumières parfois cachées de nos vies.

Mais, en réalité, le temps nous est donné pour qu'à notre tour nous puissions donner du temps. Seul le temps donné est le signe véritable de toute rencontre, de l'amitié et de l'amour. Trouver du temps

et le donner n'est pas donner de son superflu, mais c'est livrer une part de soi. Le quotidien s'illumine par le peu de temps que nous savons offrir, telle la poussière qui dans le soleil devient de l'or.



C'est en regardant l'enfant qui vient à Noël que nous découvrons que Dieu lui-même entre dans le temps. Cet enfant nous dérange. Nous attendions un Dieu puissant, et voici un enfant qui entre avec nous dans la ronde des heures. Nous pensions nous réfugier dans une chaude sécurité, et voici qu'il nous pousse au grand vent des jours et des nuits. Nous rêvions à la tranquille évacuation dans le ciel lointain et voici qu'il nous faut ensemble, avec lui, construire aujourd'hui une terre nouvelle.

Ainsi, l'enfant de Noël, tout enfant, nous demande de nous mettre en route, quels que soient nos chemins, nos cultures et notre manière de vivre, et de retrouver un cœur d'enfant.

René Xavier Naegert, dit le Pope



Palmarès 2014 du concours des maisons fleuries

Vendredi 1er août, les membres du jury, composé de 6 personnes représentant les villages voisins, ont enfourché leur vélo pour une tournée dans les rues de Hipsheim. Muni d'un carnet et d'un stylo, chacun a noté en son âme et conscience le fleurissement des maisons, sur la base de trois critères : la présence de géraniums ou autres fleurs, la recherche de l'esthétique florale et paysagère, l'aspect général des potées, massifs et parterres de fleurs. Et voici le palmarès.

Dans la catégorie maisons fleuries

| Prix attribués | Nom - prénom | N° rue | Nom de la rue | Points obtenus |
|-----------------------------|-----------------------|--------|----------------------|----------------|
| 1er Grand Prix d'Excellence | GSTALTER Pascal | 6 | Domaine St Ludan | 268 |
| 1er Prix | SCHEIWE Wolfgang | 1 | Rue du Maire Waldejo | 242 |
| 2 ème Prix | WAGENTRUTZ Roger | 2 | Rue de la Scheer | 241 |
| 3 ème Prix | MAJER Violette | 7 | Rue des Alisiers | 239 |
| 4 ème Prix | OUDIN Bernard | 5b | Rue de la Scheer | 235 |
| 5 ème Prix | LEOPOLDES Marcel | 4 | Rue du Fossé | 232 |
| 6 ème Prix | FOESSEL Francis | 15 | Rue de l'église | 231 |
| 7 ème Prix | MAISONNASSE Jean Paul | 5 | Rue de l'église | 230 |
| 8 ème Prix | CUNY | 6b | Rue du Feldwasser | 229 |
| 9 ème Prix | KLEIN Constant | 12 | Rue de l'III | 227 |
| 10 ème Prix | ROOS Pascal | 5 | rue de l'III | 224 |

Dans la catégorie bacs fleuris

| Prix attribués | Nom - prénom | N° rue | Nom de la rue | Points obtenus |
|----------------|------------------|--------|-----------------|----------------|
| 1er Prix | HELPER René | 9 | Rue du Bruhly | 89 |
| 2 ème Prix | SCHEYDER Robert | 14 | Rue du Fossé | 79,5 |
| 3 ème Prix | MUTSCHLER Robert | 2 | Impasse du Four | 77 |

**Bravo à tous les lauréats 2014
du concours des maisons fleuries !**

**Bravo également à tous les participants
qui, par leur passion des fleurs,
contribuent à l'embellissement
de notre village.**



Point sécurité routière

Radar à l'entrée du village

Quel enseignement donne-t-il ?

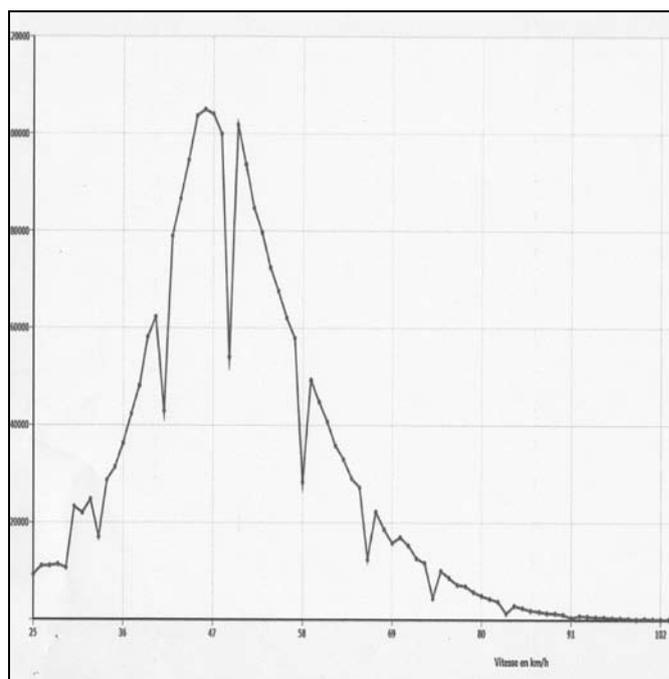
Le radar à l'entrée du village affiche la vitesse des véhicules mais également un texte visant à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.

Le radar est en place depuis maintenant un an. La première mesure a été effectuée le 22/11/2013 à 05 heures 29 minutes et 40 secondes !

Lorsqu'on observe les données enregistrées par l'appareil, le bilan est assez satisfaisant et prouve que nous sommes plutôt respectueux de la limitation de vitesse (voir graphique).

Il subsiste toutefois une partie d'irréductibles fans de vitesse qui ont oublié la signification du panneau triangulaire sur lequel est dessinée une croix et qui pourraient bien perdre quelques points si un jour les forces de l'ordre décidaient de se placer à proximité de cet équipement...

X.K. & C.L.



Zoom sur nos écoliers

Tour d'horizon en photos des classes de l'école d'Hipsheim - Ichtratzheim

L'école intercommunale Hipsheim-Ichtratzheim compte, pour cette année, 110 élèves répartis de la petite section au CM2.

Comme chaque année, découvrez les petits et grands écoliers...



Zoom sur nos écoliers



Les classes de CE1/CE2
et CM1/CM2 partiront en
classe de neige en février.

Découvrez les photos de
cette semaine à la neige
dans le prochain numéro.



*Les enfants et l'équipe enseignante
vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année.*

Activités ludiques au Périscolaire Saint-Ludan

Hipsheim bénéficie depuis plus d'un an d'une structure d'accueil après l'école pour les enfants scolarisés à Hipsheim-Ichtratzheim, de même que pendant la pause déjeuner. Avec l'application des nouveaux rythmes scolaires, le périscolaire Saint-Ludan s'est adapté aux nouveaux besoins des parents. Olivia Vigier, la responsable, a bien voulu répondre à nos questions.

Un service périscolaire existe à Hipsheim depuis la rentrée 2013, dont vous êtes, Olivia Vigier, la responsable. Pourquoi avoir créé cette structure?

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a décidé de s'engager dans une politique volontariste en faveur de l'enfance et de la jeunesse en intégrant les compétences périscolaires et extrascolaires dès janvier 2013.

Le déploiement des services de restauration scolaire sur l'ensemble du territoire intercommunal représente un enjeu majeur du schéma de développement. Il répond à la fois à une forte demande de la part des familles mais garantit aussi un niveau de service publique équitable et de qualité pour tous les citoyens de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

La structure propose un service de garderie périscolaire à l'issue de la journée de classe et une cantine scolaire à midi. Comment se déroule la pause de midi pour les enfants accueillis?

Une fois arrivés sur le lieu de restauration, les enfants sont accompagnés au vestiaire puis aux toilettes. Ils s'installent ensuite à table puis sont servis par les animateurs et l'agent de cuisine. L'équipe s'applique à veiller à l'équilibre alimentaire des repas et encourage les enfants à goûter à tout. Lors du repas, les enfants doivent contrôler leur niveau sonore qui est apprécié par les animateurs grâce à un système de feu tricolore.

Une fois leur repas terminé, les enfants sont invités à débarrasser et les volontaires nettoient les tables.

Après un temps libre, les enfants sont rassemblés afin que les animateurs puissent leur présenter les différentes activités.

A la fin du temps d'activité, les enfants sont raccompagnés jusqu'à leurs écoles.

Depuis la rentrée 2014, le service périscolaire de Hipsheim a évolué. Expliquez-nous ce qui a changé.

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays d'Erstein a souhaité poursuivre son développement des accueils périscolaires et extrascolaires.

Ainsi depuis la rentrée, deux nouveaux services sont proposés aux élèves scolarisés au sein des écoles élémentaires de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

D'une part, un service de restauration scolaire le mercredi midi, dans la continuité de la matinée d'école et d'autre part un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) organisé le mercredi après-midi.

Quelles activités proposez-vous aux enfants?

L'équipe d'animation des structures périscolaires est engagé dans un projet pédagogique ambitieux et exigeant. Le thème retenu pour cette année « je suis bien dans ma tête, bien dans mon corps » permet aux animateurs de proposer des animations diversifiées et enrichissantes. Initiation à la danse, à la musique ou à l'art plastique, découverte de la photographie, de sports méconnus, entretien du jardin pédagogique, sensibilisation à l'environnement, décorations des espaces,... sont tant de projets menés avec enthousiasme par les animateurs.



L'après-école



Et le mercredi après-midi, autour de quelles activités est organisé l'accueil des enfants?

L'ALSH fonctionne par cycle, chaque cycle tournant autour d'un thème spécifique. Pour commencer, les enfants découvrent ainsi l'univers de la création multimédia pour aboutir à la réalisation d'un film en *stopmotion* (image par image). Pour étayer les activités, des sorties sont également organisées. Par exemple, en novembre, les enfants ont eu le plaisir de visiter l'exposition « Ecoutez voir... » à l'Etappenstall d'Erstein.

Au cycle prochain, les enfants découvriront des moyens de s'amuser avec trois fois rien.

Qui sont les membres de votre équipe?

Garante d'une qualité d'accueil optimale, l'équipe d'animation se compose de personnel compétent et qualifié dont la volonté première est la sécurité et le bien être de chaque enfant.

L'équipe se compose de Pierre-Adrien Dumay, Céline Scarpitta, Fiona Hugel, Géraldine Walter, Jean Olry, Julien Amalou et Pauline Ferry. Les spécificités liées au regroupement de 4 communes vers un lieu mutualisé, St Ludan à Hipsheim, nécessitent une organisation solide et réfléchie, les animateurs sont donc affectés à une école pour le transport des enfants. Cependant une fois sur place, tous les animateurs sont responsables de tous les enfants qui peuvent par exemple choisir l'activité qui les intéresse parmi toutes celles proposées.

Pascale Fritsch est chargée de la préparation et du service des repas ainsi que de l'entretien des locaux dans le respect de normes d'hygiène très règlementées.

Combien d'enfants accueillez-vous à Saint-Ludan?

Depuis la rentrée scolaire, nous accueillons en moyenne 30 enfants chaque midi, hormis le mercredi midi où la moyenne est de 5 enfants.

L'accueil de loisirs accueille 4 enfants en moyenne. Le periscolaire de St Ludan prend en charge 11 enfants par soir en moyenne, idem pour le periscolaire d'Hindisheim et Limersheim.

Est-il possible en cours d'année scolaire d'inscrire un nouvel enfant au périscolaire de Hipsheim?

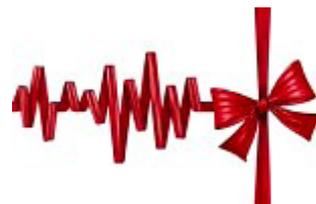
Les familles qui souhaitent procéder à l'inscription de leurs enfants à la garderie périscolaire, à la restauration scolaire, à la restauration du mercredi midi et/ou à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement peuvent retirer à tout moment un dossier d'inscription au sein de la Mairie de leur commune de résidence ou auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Les contacts sont : Olivia VIGIER, responsable de structure au 03.88.64.36.90 et Mme Sandrine BOHN, responsable du service périscolaire intercommunale de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein au 03.88.64.66.38.

SBS



La parole aux associations

Plus de 150 donneurs à Hipsheim en 2014



Cette année, c'est avec plaisir et sourire que je prends ma plume pour vous présenter notre bilan.

En effet, l'an passé les collectes de sang dans notre commune étaient en périls faute de participants. Grâce à vous et au dynamisme de mon amicale, nous avons remporté la « bataille » ! Ce sont plus de 50 donneurs qui se sont présentés à chaque collecte ; 3 au total. Nous avons accueilli un grand nombre de nouveaux donneurs ; jeunes et moins jeunes, des habitués accompagnés et des familles entières... parents et enfants pour notre plus grand plaisir !

Donneurs : jeunes et moins jeunes

Tout ce petit monde participe favorablement à l'ambiance très conviviale qui règne lors de ces soirées. La collation généreusement préparée par l'amicale est également notre atout ; croque-monsieur, tourte, grillades-crudités, spaghetti bolognaise, pizza et pour finir sur une note de

gourmandise, un buffet dessert maison est de rigueur pour le plus grand plaisir de tous !

Le don du sang est accessible aux personnes âgées de 18 à 70 ans, plusieurs étapes rythment le don (inscription, visite médicale, don et collation) pour lesquelles il faut compter 1 heure de temps.



Je vous invite vivement à consulter le site internet de l'établissement Français du Sang (EFS) où vous y trouverez de plus amples informations sur les critères de la collecte, le circuit du sang....

Il se peut qu'un jour, vous-même, votre famille ou un de vos proches soit en nécessité, aucun médicament ne remplace le sang alors... Pensez-y !

Mon comité et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année en espérant avoir retenu votre attention et vous trouver encore plus nombreux lors de nos prochaines collectes !

Anne Zurcher

Les COLLECTES 2015 auront lieu :

- Le 13 mars 2015
- Le 24 juillet 2015
- Le 30 octobre 2015

De 17h30 à 20h30 au football club de notre commune.

BOURSE PUÉRICULTURE

La prochaine bourse puériculture aura lieu le **dimanche 15 mars 2015**,

Une fiche d'information et d'inscription vous parviendra en début d'année.

Les Sapeurs-pompiers de Hipsheim-Ichtratzheim recrutent des volontaires

Cette année la section de Hipsheim-Ichtratzheim fut présente sur 26 interventions, notamment secours à personnes, épuisements de locaux, opérations diverses, nids de guêpes, feux.

Une année qui aura également vu le départ du Caporal Foessel Jonathan et du seconde classe Lily Hézard, pour raisons personnelles. Nous les remercions pour leur implication et les interventions réalisées sur les communes de Hipsheim-Ichtratzheim.

En contrepartie, nos félicitations vont au seconde classe Willmann Alexandre qui termine sa formation initiale et qui sera opérationnel début 2015.

Nous tenons de plus à adresser tous nos remerciements à la municipalité, le maire Antoine Rudloff, ainsi que toutes les personnes qui soutiennent les Sapeurs-Pompiers de Hipsheim-Ichtratzheim tout au long de l'année.

Cependant, les recrutements ne compensent pas les départs, la section compte actuellement huit sapeurs-pompiers actifs et opérationnels, ce qui est peu pour un village comme le nôtre.



Nous voudrions par la présente vous rendre attentifs à ce sujet et sensibiliser les jeunes, comme toute autre personne intéressée, au besoin de notre village en Sapeurs-Pompiers volontaires. De ce fait, nous sommes en plein recrutement et toutes les questions et les vocations naissantes seront les bienvenues.

Réunion d'information : 20 février 2015

Dans cette optique, nous vous informons qu'une réunion sera organisée le vendredi 20 Février 2015 à la mairie de Hipsheim . Les activités de Sapeur Pompier Volontaire, le recrutement, les formations et les engagements vous seront présentés ce soir-là. A la fin de celle-ci, un rafraîchissement vous sera également proposé. Seront présents les membres du conseil municipal ainsi que la section présidée par le chef de section adjudant Chef Hamm Dominique. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues, et tout particulièrement les 15/25 ans.

Nous vous remercions par avance de votre intérêt et de votre présence.

Venez nombreux.

Adjudant Chef Hamm Dominique
Caporal Roos Corentin



Football Club de Hipsheim en manque d'effectifs



Saison 2013-2014

Après un début de saison désastreux, la reprise en main de l'équipe fanion en cours de saison par François Schmeltz n'a pas permis à l'équipe de se maintenir en Division 1 (Pyramide A). Avec plusieurs départs de joueurs en cours de saison, les joueurs restants ont tenté de quitter la place de lanterne rouge mais leur duel pour la dernière place face à Matzenheim a été vain.

Saison 2014-2015

En repartant en Division 2, l'entraîneur François Schmeltz a dû renouveler l'effectif de manière importante, faisant face à de nouveaux nombreux départs. Une préparation compliquée, un effectif très juste pour réussir à aligner 2 équipes chaque dimanche, rendent la compétition ardue pour les dirigeants des équipes séniors. L'optimisme reste une des principales qualités du groupe pour espérer obtenir le maintien. La réserve, coachée par Jimmy Stroh, alterne le bon et le moins bon au niveau sportif, mais pour les footeux du dimanche matin, les mots d'ordre s'appellent plaisir et convivialité.

L'extra-sportif

Dans l'extra-sportif, le club est toujours présent dans les manifestations phares telles que le marché aux puces de septembre ou le tournoi de pétanque en juillet, événements qui ont toujours un succès affirmé. Après le retrait de l'ancien Président Sébastien Haan, Nicolas Smargiassi a repris les rênes du comité du FCH en juillet. Ce dernier est toujours et encore bien aidé par un groupe d'anciens, bénévoles d'Hipsheim, qui sont aux petits soins des installations du stade de la forêt et qui se retrouvent avec plaisir tous les mercredis matin.

Appel aux jeunes : Venez jouer au FCH

Le comité profite de cette tribune pour lancer un appel aux jeunes joueurs résidant à Hipsheim et évoluant dans les clubs de football des villages environnants. Le club, bientôt septuagénaire, vit une période compliquée de son existence. En 2000, un groupe de jeunes de notre beau village est revenu au bercail, pour redonner un nouvel élan au club qui n'avait plus d'équipes séniors. Il y a une dizaine d'années, faute d'encadrement suffisant, le club fut contraint de laisser ces jeunes joueurs s'émanciper vers d'autres clubs. Conscient que l'arrêt des équipes de jeunes a été préjudiciable à ces joueurs, nous les invitons à revenir écrire une nouvelle histoire dans le club de football du village, dans le village qui les a vus grandir. Une génération est en train de fermer son chapitre et espère voir une nouvelle génération prendre leur relève. Il serait malheureux de voir le club mourir à petit feu en sachant que cette génération existe.

Eddy Muller



La parole aux associations

Pêche et convivialité

À l'étang de Hipsheim



Actions 2014

Cette année a vu la mise en place d'un nouveau concept: Carp'Apero dont le principe est d'échanger ses expériences halieutiques en pêchant la carpe en no-kill dès 9h, puis de discuter autour d'un apéritif « Stammtisch » ouvert à tous dès 11h30. Au fur et à mesure des dates, toujours plus de villageois sont venus partager un moment de convivialité autour des pains-surprises offerts par notre partenaire le traiteur Philippe Rome.

De plus, le concours « grosses truites » organisé sur deux week ends a vu plus de 90 pêcheurs participer à l'édition 2014.

Enfin, la carte association a permis à plus de 40 courageux membres de pêcher régulièrement de mars à fin octobre malgré l'infestation de moustiques

Bernard Hézard



Actions en 2015 :

- Assemblée générale extraordinaire : 18.01.2015 avec l'élection du président
- ventes cartes : 18/01/2015 et 24/01/2015
- Pêche des membres : 29/03/2015
- Journée pêche des jeunes et découvertes du village : dimanche 14/06/2015
- Concours « grosses truites » : 25/10/2015 et 1/11/2015 en grand étang
- Carp'Apero les 12.04 -10.5 -14.06 -12.07- 06.09 -11.10.2015

Gratuit pour les retraités d'Hipsheim, 5€ pour les autres



Association de Pêche

& de Protection du Milieu Aquatique

67150 Hipsheim

Mail : aappmahipsheim@outlook.fr

Tél : Bernard Hezard : 0388642867

Régis Schmidt : 0388256382

Site : <http://www.aappma-hipsheim.fr/>

Toutes nos activités disponibles sur le site :
pêche ,location, petites annonces, newsletter,
activités village

Le Conseil de fabrique

Dynamisme et convivialité

2014 : une année riche en événements pour le Conseil de fabrique et la communauté de paroisses : accueil des jeunes de Taizé, reconnaissance de la « communauté de paroisses du pays de Saint-Ludan », la Nuit des églises, le pèlerinage Saint-Ludan, ... Reprenons les événements dans le détail.

Accueil des jeunes de Taizé

C'est en accueillant les jeunes de Taizé, réunis à Strasbourg du 28 décembre 2013 au 1er janvier 2014 que nous avons commencé cette année riche en événements. Ce sont vingt-huit familles d'Ichtratzheim et d'Hipsheim qui ont accueilli 63 jeunes venant de différents pays européens : Biélorussie, Italie, Croatie, Pologne.

Situé en Bourgogne, Taizé est un monastère fondé pendant la Seconde Guerre mondiale par un frère suisse. Chaque année, Taizé organise un « pèlerinage de confiance sur la terre » dans une grande ville européenne. Cette année était la 36^e édition. Les jeunes étaient accueillis dans les familles, et participaient le matin à des ateliers de réflexion, à des moments de prière dans les paroisses et chaque après-midi au Wacken ou dans des églises. Cette année était aussi particulière, car l'accueil des jeunes se faisait en Alsace, mais aussi chez nos



voisins allemands, en Ortenau, ce qui a permis aux uns et aux autres de travailler à la préparation de cet événement main dans la main.

Pour les familles qui ont participé à l'accueil des jeunes, ce fut une découverte, un grand moment de joie, de partage, un magnifique souvenir. La gastronomie alsacienne a été très appréciée. La

soirée du 31 décembre fut mémorable, car les jeunes avaient organisé une fête, chacun selon son folklore. La salle de la Dîmière a résonné de mille musiques. Merci aux familles qui avaient préparé le festin.

Le lendemain, autour d'un repas festif, plus intime, les discussions ont été plus profondes et plus personnelles. C'est tout naturellement que de nombreux participants, invités ou accueillants étaient en larmes au moment du départ du bus.

Un grand merci au Pope qui par sa présence fidèle et son témoignage a su animer cette belle communauté jeune pleine de feu et d'espérance.



Communauté de paroisses Les grands moments de 2014



Communauté de paroisses du pays de Saint-Ludan

En février, a eu lieu la reconnaissance de « la communauté de paroisses du pays de Saint-Ludan » (Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Hindisheim et Nordhouse). Ce fut une semaine mémorable, faite de rencontres et de prières dans les cinq villages. De-ci, de-là, on a entendu que « l'esprit de Taizé » avait soufflé pour donner à ces cinq communes un souffle nouveau. La paroisse est une entité vivante, beaucoup d'acteurs sont impliqués pour en assurer le bon fonctionnement.

Les moments forts de la semaine :

- Le 2 février une grande marche aux flambeaux entre la chapelle de Nordhouse et Saint-Ludan à Hipsheim.
- Le 8 février, veillée à l'église Saint-ludan, avec des jeux scéniques présentés par les cinq paroisses évoquant « Saint Ludan témoin de Dieu pour aujourd'hui »
- Le 10 février, à Nordhouse, la grand'messe de la reconnaissance présidée par Mgr Martin Bogner et animée par nos chorales réunies. Le verre de l'amitié nous a permis de prolonger la joie de la constitution de notre communauté de paroisses sous le patronage de Saint Ludan.

La Nuit des églises

Le samedi 5 juillet, le conseil de fabrique a participé pour la 3^e édition à la « Nuit des églises », Cette manifestation nationale a pour but de faire découvrir les trésors cachés de nos églises et de les animer par des concerts, des conférences ,...

La chorale d'Hipsheim, la chorale de la cathédrale de Strasbourg et Alexandre Krauffel ont fait vibrer notre belle église St-Ludan. Merci au Pope pour ses commentaires toujours si bien documentés. Rendez-vous le samedi 4 juillet 2015.

Pique-nique des familles

Le dimanche 6 juillet, nous avons « reconduit » le traditionnel pique-nique des familles qui nous conduit à pied, par la forêt d'Hipsheim à Notre-Dame du Chêne. Il est « ouvert » à tous . Ceux qui ne marchent pas peuvent retrouver les marcheurs directement, en voiture à Notre-Dame du Chêne. A l'an prochain...rendez-vous le dimanche 5 juillet 2015.

Pèlerinage Saint Ludan

Le dimanche 31 août avait lieu le pèlerinage Saint-Ludan. Des marcheurs étaient partis de Notre-Dame du Chêne et ont été accueillis par les cloches du vieux clocher de Hipsheim.

La grand'messe était présidée par Mgr Vincent Dollmann, évêque auxiliaire de Strasbourg .

Le stand de Terre sans Frontière était toujours fidèle au rendez-vous avec ses petites plantes et son artisanat venant du monde entier.

La visite guidée de l'église faite par Pope a eu un grand succès.

Le repas de midi, avec les traditionnelles bouchées à la reine, et la tarte flambée du soir ont été organisés par l'association Culture et Loisirs (ACL) et ses membres.

Merci à toutes les associations et tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour que cet événement soit une réussite. Merci à la chorale, à toutes celles qui fleurissent l'église Saint-Ludan.

I.M.

La parole aux associations

Du côté des Amis de la Dimière Festival Saint-Ludan

Cortège de surprises et de célébrités régionales pour le rendez-vous attendu du Festival Saint-Ludan. L'édition 2014 intitulé « Naissances » a attiré un large public.

Le titre de l'édition 2014, comme un ciel étoilé, annonce poétiquement les invités.

Cette année, avec « Naissances », Denis Ledogar est venu nous parler de son expérience, de son chemin parcouru avec les malades.

Agnès Acker, astrophysicienne, fondatrice du planétarium de Strasbourg, a ouvert notre regard sur les formes et les couleurs de l'univers, et partagé ses nouvelles découvertes scientifiques.

Luc Schillinger, poète et écrivain d'Alsace nous a menés dans le « mystère de l'alisier ou un secret du millénaire ». Monique Seemann, connue par Rund Um a participé à ce spectacle.

Un grand merci aux danseuses de la troupe « Danse et passion » et à leur chorégraphe qui viennent fidèlement chaque année nous présenter leurs chorégraphies en dansant avec grâce et passion.



Par ailleurs, nous organiserons au printemps un voyage au fort de Mutzig.

Vous trouverez en temps voulu les mots dans vos boîtes aux lettres.

La parole aux associations

À la Dîmière Des activités pérennes et d'autres nouvelles

Lieu de rencontre, lieu de vie, souvent louée pour des événements festifs privés, la Dîmière se « prête » volontiers à toutes sortes de manifestations de notre village.

Les animations se succèdent, disparaissent parfois. Mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'il nous arrive toujours des événements que nous n'aurions même pas imaginés.

Depuis longtemps, la Dîmière accueille les membres du club d'échecs, les animations de « Terre sans frontière » (Le marché de Noël, les marchés aux fleurs).

Il y a quelques années, un club poterie a vu le jour : « **TERRE EN PARTAGE** ». Sous le regard bienveillant, compétent et imaginatif de Dorothee, des mains compressent, roulent, modèlent, tournent la terre... et l'imagination s'envole. Sa disponibilité envers tous ceux qui

poussent la porte de l'atelier, l'école et le SAJI (Service Animation Jeunesse Intercommunal), et son savoir-faire ont largement dépassé les limites de notre village.



Depuis cet automne, la **CHORALE ARPÈGE** a posé son diapason à la Dîmière. Tous les mercredis, les membres de cette chorale répètent avec leur chef Joseph. Le piano qui sommeillait dans un coin s'est soudain réveillé pour la grande joie de tous. Si le « chœur » vous en dit, rejoignez-les...

Mercredi 26 novembre, c'est la « **MAISON DE LA NATURE DE MUTTERSCHOLZ** » qui s'est invitée à Hipsheim, « délocalisant » ainsi ses activités bien connues sur la nature.



La parole aux associations

La Passerelle

Bientôt une 1 bougie



Fondée en décembre 2013, la Passerelle Hipsheim-Ichtratzheim est une association de droit local cherchant à fédérer tous les parents des élèves de l'école intercommunale Hipsheim-Ichtratzheim autour d'un projet commun : LES ENFANTS.

Aujourd'hui, l'association est composée d'une équipe de 31 membres bénévoles.

Afin de mener à bien ses objectifs, l'association s'engage, entre autres, dans plusieurs actions, tout au long de l'année scolaire, dont les bénéfices sont alloués à du matériel destiné à l'enseignement ou en participation à leurs sorties / voyages.

- Le 20 juin 2014, organisation, pour la première fois, de la fête de l'école. Un bénéfice de 1 355 euros a été récolté.

- Pour aider à financer la classe de neige des CE et CM du 9 au 15 février 2015, une vente de chocolats a été organisée. Merci aux parents qui ont vendu pour un total de 10 135 € et ainsi de dégager un bénéfice de 2 503 €.

- Début janvier 2015 : organisation de la « 3^e vie du sapin » à Ichtratzheim, où tous les parents pourront se retrouver autour de galettes des rois.

L'association va bientôt souffler sa première bougie. Pour sa pérennité, elle est ouverte à de nouvelles idées et à de belles énergies. N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à organiser ces manifestations et renforcer notre équipe !

Contact : lapasserelle.hips.ichtr@gmail.com



Halloween

Des bonbons et des citrouilles !



À l'occasion d'Halloween, le 31 octobre, la commission intergénérationnelle a une nouvelle fois perpétué la tradition en organisant une cavalcade à travers les rues de notre village.

C'est aux alentours de 19 h que les enfants se sont donné rendez-vous à la Dîmière pour démarrer la récolte de bonbons. Tous vêtus de leurs plus beaux ou plutôt plus horribles déguisements s'en sont donné à cœur joie. Dans la bonne humeur et l'excitation des parties de sonnette et « des bonbons ou la vie » ont retenti dans les différents quartiers.

Le conseil municipal se joint à la commission intergénérationnelle pour remercier les habitants d'Hipsheim d'avoir joué le jeu en distribuant les sucreries aux enfants et parfois offrant de petits cadeaux aux plus jeunes. Une épée a même été offerte pour compléter le déguisement d'un des petits monstres.

Par la même occasion un concours pour élire la plus belle citrouille d'Halloween avait été ouvert. Une fois illuminées, les citrouilles n'attendaient plus que de savoir laquelle d'entre elles serait élue reine de la soirée.



Et la plus belle citrouille est... abracadabra...

C'est la citrouille de la petite Célie Legrand (7 ans) qui a distancé les autres cucurbitacées du concours. Un grand bravo à elle pour sa belle citrouille et un grand merci pour sa participation.

La commission a procédé à la remise du prix de la petite gagnante du concours dans la convivialité, autour de l'incontournable soupe de potiron mais aussi brioches et autres friandises.

Nous tenions à remercier les cuisinières pour la délicieuse soupe de potiron et également les parents nous ayant accompagnés et aidés à assurer la sécurité des enfants durant la cavalcade.

Rendez-vous l'an prochain fin octobre pour de nouvelles aventures.

M.F.



Premier couple de cigognes à Hipsheim

Dans le « Hipsemer » de décembre 2013, nous vous avons annoncé l'installation d'un nid de cigognes aux abords de l'étang de pêche. Quoi de neuf depuis?

Ce nid, fabriqué et édifié à l'initiative de Julien Fritsch, et avec l'accord de la mairie, a accueilli un premier couple de cigognes cet été.

À présent, il ne reste plus qu'à attendre que les cigognes couvent sur ce nid. Ce sera peut-être le cas le printemps prochain.

Les lignes à haute tension représentent un danger pour les cigognes. Ce problème sera bientôt résolu, car le projet d'enfouissement des lignes est en cours. Les cigognes se nourrissent dans les prés. Il est donc inutile de les nourrir.

Nous attendons les petits avec impatience...

Nous vous donnons rendez-vous au printemps et vous remercions par avance de nous faire part de vos observations que nous partagerons avec nos concitoyens.



I.M.

Carte d'identité

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Nom commun | Cigogne blanche |
| Nom latin | Ciconia |
| Famille | Ciconiiformes |
| Taille | 1 m (2 m d'envergure) |
| Poids | 3 à 4,5 kg |
| Longévité | 25 ans |
| Régime alimentaire | Carnivore |
| Reproduction | 1 fois par an |
| Période | février - mars |
| Couvée | 4 à 6 œufs |
| Incubation | 31-33 jours |



Les reines

de la rue de l'III



Les quelques ruches de la rue de l'III vous intriguent ?... Laissons leur propriétaire, Jean Giordano, vous conter leur histoire :

Ingénieur de formation, j'ai toujours été attiré par les insectes. Ce qui m'intéressait, c'était le comportement social des insectes. J'ai d'abord élevé des fourmis. Le passage de la fourmi à l'abeille s'est fait « naturellement ». J'ai installé les ruches dans mon jardin en juin 2012.

Apiculture pastorale

Un apiculteur dispose en général ses ruches en plusieurs lieux successifs. Mes ruches passent une partie de l'année à Hipsheim avant d'être déplacées à Heiligenstein. Le printemps étant plus précoce à Hipsheim, les ruchers s'y développent plus rapidement. Une fois la floraison des acacias terminée à Hipsheim, je transporte les ruches à Heiligenstein où la floraison des acacias commence. Cela me permet d'avoir une double récolte de miel d'acacia. Et parce que l'hiver est moins rigoureux à Hipsheim, j'y installe les ruches les plus faibles.

Les abeilles n'apprécient pas le pollen de maïs, je déplace les ruches avant la floraison du maïs. Les pesticides sur les plantations constituent un vrai problème pour la production de miel. Et parce qu'une seule sorte de pollen induit une carence en vitamines, il est important d'avoir une diversité de plantes dans le voisinage.

Des récoltes étalées dans le temps

La récolte de miel s'étend sur une bonne partie de l'année. Au printemps, on obtient du miel de fleurs et du miel d'acacia. En juin, c'est au tour des châtaigniers à offrir une belle floraison, elle-même à l'origine d'un miel de châtaignier savoureux. La récolte pour le miel de sapin se fait en juillet et août.

La récolte s'effectue juste après la période de floraison et avant de déplacer les ruches en un autre lieu, ceci pour garantir un miel le plus « monofloral » possible.

La sélection d'un type de miel se fait grâce à un filtre « spatio-temporel ». Pour obtenir un miel de fleurs, les fleurs doivent être présentes à l'endroit où l'on met les ruches. Celles-ci sont placées à l'endroit voulu au début de la floraison et elles y restent jusqu'à la récolte du miel.

Extraction du miel

Pour extraire le miel de la ruche, je récolte les cadres. Les abeilles ferment les alvéoles par une pellicule de cire. Il faut retirer cette pellicule avant de passer le cadre à la centrifugeuse. Ensuite, on filtre le miel pour retirer les particules de cire.

La récolte se fait par saut de 20 kg. Puis, je mets le miel en pots de 500 gr.

Ma récolte est modeste. Je la vends à mon domicile, 10 rue de l'III.



L'apiculture est depuis longtemps présente en Alsace.

À Hipsheim, les anciens se souviennent qu'un instituteur, M. Alfred Binnert, était apiculteur et qu'il était à l'origine de la plantation du petit bois d'acacias qui se trouve après de l'étang de pêche.

État civil

ILS ONT VU LE JOUR ... FELICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS

| | |
|---|------------|
| Elyne de Guillaume JACQUIN et Emmanuelle RAVELLO | 18.12.2013 |
| Ahmet de Fikri PALABICAK et Serife RUZGAR | 27.01.2014 |
| Selena de Jérémie PIRASTU et Alison MANCHON | 11.02.2014 |
| Romain de Yannick NGUYEN VAN TUE et Bénédicte LICHTÉ | 03.05.2014 |
| Thomas de Alexandre BOURRAT et Sabine ANTZ | 05.06.2014 |
| Maëlys de Sébastien MULLER et Sabine VAN DE KAMP | 14.06.2014 |
| Gaëlle de Dominique MILD et Adeline RIVIERE | 24.09.2014 |
| Charly de Maxime et Aurore MATHIS | 19.10.2014 |
| Théo de M. et Mme Aurélien DRENTEL | 20.11.2014 |
| Victorine de Olivier Cremmel et Camille Rubigny | 24.11.2014 |



Au moment de la parution de cette liste, il est fort possible que d'autres bébés soient nés de parents habitant à Hipsheim, la prochaine parution leur sera réservée.



ILS SE SONT DITS OUI ... TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Frédérique HEITZ & Andreas PLUMEYER | 08.03.2014 |
| Sébastien WILLER & Marie-Astrid DORAY | 02.08.2014 |
| Sébastien JULIEN & Audrey DAHERON | 09.08.2014 |

ILS NOUS ONT QUITTES ...

| | |
|---------------------------|------------|
| M. Armand ANTZ | 24.02.2014 |
| Mme Huguette REBMEISTER | 02.04.2014 |
| Mme Marie-Madeleine WOLFF | 12.05.2014 |

MAIS RESTENT DANS NOS MEMOIRES



État civil

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DU VILLAGE !

M. et Mme CYGANECK – 24A domaine St Ludan

Mme MEUNIER-SPITZ Marion et Mme HUBSCH Julien – 10D rue de l'église

M. GADENNE Jérémie et Mme FRIEDMANN Cécile – 13 rue des Alisiers

M. DOPPLER Jean-Mathieu, Mme BEAUJOLAIS Elisabeth et leur fils
Thomas – 11 rue du chêne

M. DUPRET Cédric – 1 rue du Fossé



HIP S H E I M

Vous venez de vous installer à Hipsheim, mais vous ne vous êtes pas encore présentés à la mairie.

Afin de faciliter votre intégration et vos démarches, n'oubliez pas de prendre quelques instants pour rencontrer la secrétaire de mairie. Elle vous communiquera toutes les informations utiles à votre installation dans notre belle commune.

Une fois par an, la municipalité organise une cérémonie d'accueil à laquelle vous serez invités. Lors de cette soirée, le maire, entouré d'élus et de représentants des associations locales, vous présentera le village, ses structures et les activités qui s'y déroulent tout au long de l'année.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat du maire.

Émilie Antz 90 ans le 4 septembre

Aujourd'hui âgée de 90 ans, Émilie Antz, née Clauss, a toujours vécu à Hipsheim. Ses parents exploitaient la terre, mais le produit de leurs récoltes ne suffisait pas à assurer des revenus suffisants pour l'ensemble de la famille. Aussi, le père partit travailler à l'usine.

Émilie fréquenta l'école du village jusqu'à l'âge de 13 ans, avant d'intégrer l'école ménagère pour une année supplémentaire.

Contrairement à sa sœur cadette, Marie, Émilie n'aimait guère les travaux des champs. Elle préférait nettement les travaux d'aiguille.

Elle effectua alors une formation de couturière à l'usine Spira, située à Strasbourg. Il lui arrivait parfois de devoir parcourir les 15 km de distance à pied !

La déclaration de la guerre mit un terme à son apprentissage. Dès lors, elle se lança comme couturière à domicile.

Pendant la guerre, dès qu'elle pouvait délaissier les labours et autres travaux de semis puis de récoltes, Émilie se rendait à Strasbourg pour participer aux soins apportés aux soldats blessés.

Fiancée à Armand Antz, lui également originaire d'Hipsheim, les tourtereaux se marièrent après la guerre, le 30 mai 1947. Émilie alla alors s'installer auprès de son mari, dans la maison de sa belle-fa-

mille, qui se situait à côté de la chapelle.

De leur union sont nés trois enfants : Jean-Claude, Marie-Jeanne et Didier.

Son foyer et l'éducation de ses enfants accaparèrent tout son temps. Les beaux-parents habitant sous le même toit, les repas se déroulaient toujours à sept.

Il n'y avait pas beaucoup de temps pour souffler, et pas beaucoup d'argent non plus. Néanmoins, la famille vivait heureuse.

Le quotidien était fait de nombreuses obligations : laver le linge au lavoir, raccommoder, cuisiner, aidait aux champs. Malgré tout, la convivialité demeurait, le sens du partage aussi et parfois de franches rigolades avec les copines au lavoir ou sur le banc de

la cour, le temps d'une pause l'après-midi sous le soleil d'été.

Aujourd'hui, treize fois grand-mère et cinq fois arrière-grand-mère, Émilie, est entourée de sa famille qui lui rend sa générosité de cœur. Et malgré ses 90 ans, elle reste très attachée à son indépendance et aime la tranquillité.

SBS

La municipalité a rendu visite aux jubilaires de 2014 pour les féliciter et leur remettre le traditionnel cadeau.



Ils ont fêté leurs 85 ans Charles Wolff & Armand Willer



À 85 ans depuis le 31 juillet, **Charles Wolff**, né à Nordhouse en 1929, reste un passionné de musique. Cadet d'une fratrie de 4 enfants, à l'âge de 6 ans,

il a appris à jouer de l'accordéon, avant d'entreprendre l'apprentissage de la clarinette, à l'âge de 16 ans, de la trompette, au service militaire, et du piano.

Au service militaire, effectué en 1949, à Metz, il a intégré le 151^e RI de musique. Ses journées étaient consacrées aux répétitions pour les défilés, et ses soirées, il les passait à jouer de l'accordéon pour les officiers.

Son rêve était d'être musicien, de vivre de son art qu'il maîtrise encore aujourd'hui parfaitement. Mais pour ses parents, jouer de la musique, « ce n'est pas un métier ». C'est à contre cœur qu'il suivit la voie tracée par ses parents : le travail de la terre. Il continua néanmoins, les week-ends, à animer les bals qui se tenaient à Nordhouse.

En 1951, il épousa Denise Hansmaennel et vint vivre à Hipsheim sous le même toit que les parents de sa femme. Ils ont eu deux filles, Betty et Fabienne, qui toutes deux ont hérité du gène de musicien de leur père. En grandissant, elles ont créé un trio pour animer les fêtes familiales.

À partir de 1969, Charles se fit engager comme chauffeur-livreur. En parallèle, il intégra le corps des sapeurs-pompiers de Nordhouse, pendant 15 ans, puis de Hipsheim, durant 20 ans. Il exerçait comme chef de musique des pompiers. Ses compétences en tant que pompier le propulsèrent au grade de caporal chef. Charles s'est également investi pendant 21 ans au sein du conseil municipal de Hipsheim.

Avec Denise, il a 5 petits-enfants, également musiciens, et 3 arrière-petits-enfants qui semblent déjà vouloir suivre la trace de leur bis-aïeul.

Né le 5 février 1929 dans une famille d'exploitants agricoles d'Hipsheim, **Armand Willer** perpétue les traditions familiales. Une naissance à la maison, une scolarité jusqu'à l'âge de 14 ans à l'école du village, puis le travail à la ferme.

À la tête d'une fratrie composée de 4 enfants et en tant qu'aîné des garçons, par la force des coutumes, Armand était amené à reprendre un jour l'exploitation.

La seule parenthèse dura un an et fut occupée par le service militaire à Toul (1949-1950).

Entretemps, Armand s'était également engagé auprès des sapeurs-pompiers d'Hipsheim, corps auquel il a consacré quatre décennies, jusqu'à sa retraite.

Tout cela ne laissait guère de temps aux loisirs et autres batifolages. Épris de Francine Obrecht, enfant du haut du village, et sa cadette de 11 ans qu'il connaissait depuis la naissance de cette dernière, Armand a patienté le temps nécessaire avant de lui demander sa main. L'union fut scellée en 1963, par une belle journée printanière.

Le couple a donné naissance à deux filles, Marie-Christine et Marlène.

D'un tempérament serviable, Armand était toujours prêt à apporter assistance à qui en avait besoin et ce, malgré ses longues journées de labeur. Ce trait de caractère ne l'a d'ailleurs jamais quitté. Ses talents de bricoleur, et sa générosité de cœur sont légion.

Ayant pris sa retraite en 1992, Armand a pu enfin s'accorder du temps, du temps à partager avec sa famille, et notamment avec ses cinq petits-enfants (Laurent, Élise, Loïc, Franck et Victor), mais aussi du temps pour s'adonner avec son épouse à leur loisir commun, l'entretien du potager; la lecture du journal, les balades à vélo ont occupé jusqu'à récemment l'autre partie de ses journées.

Actuellement hospitalisé, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



Vigilance Cambriolages

Au cours de l'année, plusieurs habitants de notre village ont subi un cambriolage ou une tentative de cambriolage. Nous vous invitons à rester vigilants et à prendre quelques mesures de précaution.

Nombre de cambriolages pourraient être évités en prenant des précautions de base. Fenêtres mal fermées, clés sous le paillason... les habitudes ont la vie dure ! Ne pas commettre d'imprudences est donc la première étape de la vigilance.

Pour une information complète, vous pouvez vous rendre sur le site internet du gouvernement à l'adresse suivante : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>

Les petites astuces pouvant rendre de grands services

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.



En cas d'absence durable

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Enfin, sachez qu'il existe un dispositif intitulé « **opération tranquillité vacances** ». Ce dernier consiste à signaler votre absence au commissariat ou à la gendarmerie près de chez vous. Des patrouilles pourront ainsi régulièrement passer par votre domicile. Si cette opération était initialement réservée aux périodes de vacances, elle a été étendue en 2013 à toute l'année.

Vous pouvez ainsi solliciter les conseils et la vigilance renforcée des forces de l'ordre toute l'année, pour partir l'esprit tranquille.



Soyez prévoyants

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol ainsi que l'indemnisation par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises

Quelques gestes à adopter si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).
- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
 - interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité. Les différents numéros sont rappelés ci-dessous.
- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Enfin déclarez le vol à votre assureur.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Vous êtes victime d'un cambriolage :

- Composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 - Pour les portables SFR : 10 23
 - Pour les portables Orange : 0 800 100 740
 - Pour les portables Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Informations pratiques

Numéros d'urgence :

| | |
|----------------|----|
| Police secours | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Samu | 15 |



| | |
|------------------------------------|------------------|
| Médecin de garde (secteur Erstein) | 03 88 69 55 3333 |
| Pharmacie de garde | 3237 |
| Centre anti-poison | 03 88 37 37 37 |
| Gendarmerie d'Erstein | 03 88 98 01 45 |
| Gaz | 03 88 75 20 75 |
| Électricité (dépannage réseau) | 03 88 18 74 00 |

T.A.D (service de Transport de personnes À la Demande)

N° Azur : 0 810 90 24 89 (0,06 € TTC/min.)

Service également accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite

Horaires : du lundi au vendredi : 8h à 18h
et le samedi : 8h à 4h du matin

Trajet interne au pays d'Erstein

1 trajet : 2€ / personne en journée
3€ / personne le samedi après 19h

Trajet externe au pays d'Erstein (Benfeld, Gerstheim, Rhinau)

1 trajet : 4€ / personne en journée
6€ / personne le samedi après 19h



Commerces ambulants à Hipsheim

Boucherie charcuterie Beylet/Jacob de Gerstheim
à Hipsheim les mardis et vendredis vers 10h45
rue du Fossé en face de la Gralinette puis rue de l'III

Pizzeria «Aux délices des papilles»
à Hipsheim les vendredis à partir de 18h30
devant la chapelle Saint-Wendelin



Informations pratiques

PETITES ANNONCES

◆ **Professeur certifié de mathématiques** depuis 8 ans, je propose des cours de soutien scolaire **en maths du collège au bac**. Domicilié sur Hipsheim, je peux me déplacer à votre domicile ou dans les communes alentours.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à me contacter par téléphone au **06.79.08.52.11** ou par mail : **gester.benoit@gmail.com**

Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le magazine communal, rédigez votre texte en précisant vos coordonnées et envoyez le tout à : mairie.hipsheim@wanadoo.fr ou déposez votre annonce sur papier libre à la mairie.

Pour une parution dans le prochain numéro du Hipsemer, merci de nous faire parvenir votre texte **avant le 20 février 2015**.

L'insertion est réservée aux particuliers.

BIBLIOTHEQUE

Nouvelle permanence :

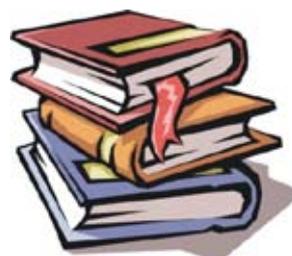
tous les quinze jours, le jeudi de 16h00 à 17h30

La bibliothèque ouvre également ses portes

le mardi de 19h30 à 21h00

le 1er vendredi du mois de 19h30 à 21h30

Rue du presbytère à Hipsheim - dans la cour de la Dîmière.



La MAIRIE pendant les fêtes

La mairie sera fermée
du 23 décembre 2014 au 04 janvier 2015 inclus

Une **permanence exceptionnelle**
sera assurée le :
Mercredi 31 décembre 2014 de 10h à 11h
uniquement pour
les inscriptions sur la liste électorale



Collecte des sapins de Noël

Dans le cadre du développement durable,
la commune organise
une collecte des sapins de Noël
le mercredi 14 janvier 2015
Merci de déposer votre sapin
devant votre domicile





*Monsieur le maire,
l'équipe municipale et le personnel communal
vous souhaitent
de passer de belles fêtes de fin d'année
et vous présentent
leurs meilleurs voeux pour 2015*

